

Roland-Garros

Paris



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Le projet

Une vingtaine de projets au départ. Deux ans de travail au quotidien, d'études approfondies, d'intense réflexion. Pour une ambition unique : pérenniser, pour les décennies à venir, le statut et le rayonnement de Roland-Garros parmi les plus grands tournois mondiaux.

En optant le 13 février 2011 pour la modernisation et l'agrandissement du site historique de Roland-Garros à la Porte d'Auteuil à Paris, la Fédération Française de Tennis a fait un choix historique, sans aucun doute le plus important depuis sa création en 1920 ! Un choix tourné vers l'avenir, prestigieux, courageux, innovant, résolument qualitatif, à forte connotation environnementale, tout en préservant une dimension historique incomparable.

Dès 2016, le nouveau Roland-Garros sera inauguré sur son site historique, à la Porte d'Auteuil. Mais entre le stade d'origine (doté de cinq courts sur 3,25 hectares), construit pour permettre, en 1928, aux Mousquetaires du tennis français de défendre « leur » Coupe Davis, et le futur temple de la terre battue, plus d'un siècle de modernité, de technologie, d'ambitions nouvelles séparent ces deux équipements.

Le nouveau stade permettra de répondre aux trois problématiques de départ posées par la FFT : disposer d'installations « couvrables » pour pouvoir assurer la continuité du jeu

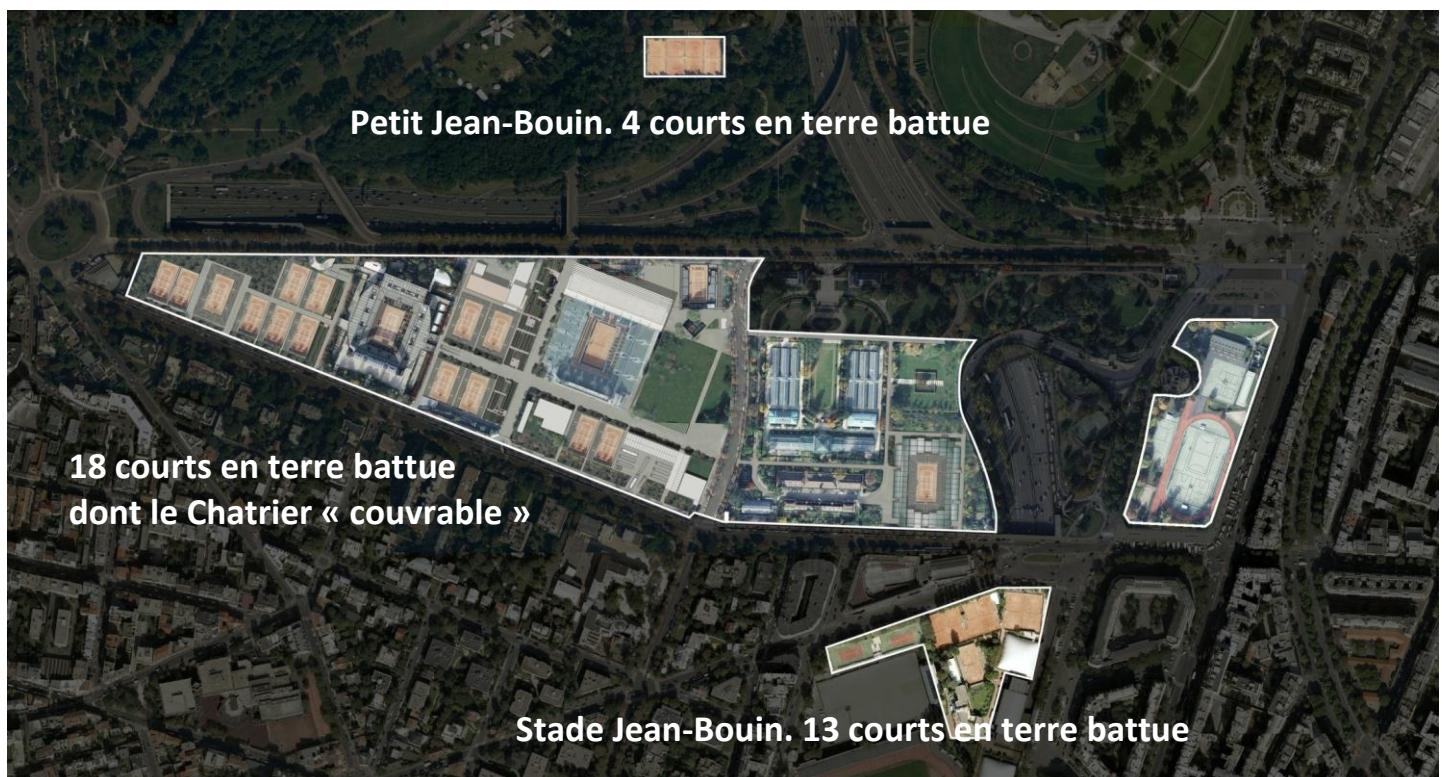
en cas d'intempérie ; offrir davantage de confort et d'espace à l'ensemble des populations du tournoi (aux joueurs et au public notamment) ; proposer un stade doté d'infrastructures modernisées en termes de conditions d'accueil, d'informations, de services, d'animations...

A l'issue de ces travaux de grandes envergures – sans aucun doute les plus importants depuis la construction du stade –, étalés sur plusieurs éditions du tournoi, Roland-Garros demeurera la seule épreuve du Grand Chelem organisée dans le centre d'une capitale mondiale, Paris en l'occurrence.

Mais au lieu de ses 8,5 hectares actuels, le stade bénéficiera en période « tournoi » d'une superficie de 14 hectares, soit environ 60 % de surface utile supplémentaire. Toutes les activités propres à l'organisation du tournoi et à la vie fédérale à l'année seront regroupées au cœur du quartier d'Auteuil, renforçant la dimension « Village » de Roland-Garros. Au total, la FFT disposera de 35 courts répartis sur son site historique (18, dont celui du jardin des Serres), sur le stade Jean-Bouin (13) et sur le « petit » Jean-Bouin (4), mais également d'un Centre National d'Entraînement flambant neuf. Totalement adaptée aux exigences du haut niveau, cette « académie fédérale » verra le jour sur l'actuel stade Georges-Hébert, situé à portée de balle du court Philippe-Chatrier.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Le nouveau stade Roland-Garros en configuration

Le temps du tournoi, le stade historique intégrera une partie du jardin des Serres d'Auteuil. Celui-ci abritera un nouveau court d'une capacité de 5 000 places et proposera une déambulation « verte » aux spectateurs. A l'extrême Ouest, le stade gagnera des mètres carrés supplémentaires en absorbant les installations du Fond des Princes, actuellement utilisés par la Ville de Paris.

Au cœur du projet, le court Philippe-Chatrier, central historique sur lequel se sont écrites quelques-unes des plus belles pages de la légende du tennis, sera totalement repensé pour offrir à toutes les populations du stade, et notamment aux joueurs et spectateurs, un écrin répondant aux standards de confort désormais en vigueur. Parallèlement, il sera équipé d'une couverture rétractable permettant de jouer en cas de pluie et d'organiser des sessions nocturnes.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



La couverture amovible du nouveau court Philippe-Chatrier

Si, de par leur caractère unique et exceptionnel, les Internationaux de France contribuent largement aujourd’hui au rayonnement international de Paris, ils jouissent aussi des avantages liés à leur situation unique dans Paris intra-muros et notamment d’un prestige, d’un emplacement et d’une accessibilité hors norme. Aujourd’hui, le stade est ainsi desservi par deux lignes de métro, onze lignes de bus, et profite d’une desserte nationale et internationale sans comparaison possible.

Ce magnifique projet soutenu par la Ville de Paris, et élaboré en pleine concertation avec ses équipes, bénéficie en outre d’un large consensus politique, puisque les élus parisiens se sont déjà prononcés très largement en sa faveur. Le 14 décembre dernier, le Conseil de Paris a en effet adopté le vœu relatif au développement du tournoi sur son site historique à Paris avec plus de 92% d’opinions favorables (142 voix ; contre 12).



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



A la Porte d'Auteuil, la Fédération Française de Tennis s'est vu proposer une convention d'occupation du domaine public (CODP) sur les emprises nécessaires à ses activités (site historique, Fond des Princes, Georges-Hébert, futur court du jardin des Serres d'Auteuil) d'une durée de 99 ans. Plus longue que les conventions classiques, cette durée exceptionnelle s'explique en raison de l'importance des investissements supportés par la Fédération Française de Tennis. Cette CODP sera assortie d'une redevance modérée, compte tenu du caractère non lucratif de la FFT.

Elle s'élèvera ainsi à 3 millions d'euros de 2012 à 2015 puis, une fois la modernisation du stade achevée, la redevance sera indexée sur le chiffre d'affaires du tournoi.

Le montant global du projet est estimé à 273 millions d'euros, la Ville de Paris contribuant à hauteur de vingt millions d'euros à la réalisation du projet. Ce coût était inférieur de moitié aux trois projets de relocalisation.

En choisissant d'optimiser le site actuel du tournoi de Roland-Garros, la Fédération Française de Tennis saura se montrer à la hauteur des enjeux sportifs, économiques, sociaux et culturels du 21^e siècle.

Au-delà du site de la Porte d'Auteuil, de Paris, c'est toute une région, l'Île-de France, un pays tout entier, la France, qui sera identifiée grâce à une nouvelle relation harmonieuse entre sport et société. Le futur Roland-Garros sera surtout le fruit d'une véritable réflexion urbaine, destinée à faire du site un espace incontournable de la relation entre les hommes.

Au niveau architectural, le futur Roland-Garros sera clairement identifié par le visiteur comme un pôle d'excellence, un lieu d'éducation et de formation, un espace de loisir et de promenade, le tout magnifié par les Internationaux de France, événement majeur du sport international, qui contribue au rayonnement de la France. Complètement ouvert et accessible au public, le nouveau stade Roland-Garros deviendra la véritable « maison du tennis français », des 1 150 000 licenciés de la FFT et de tous les passionnés de tennis.

Il alliera la fraternité d'un village, les performances accrues d'un Centre National d'Entraînement et se positionnera comme un stade de référence parmi les Grands Chelems.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Pourquoi la FFT a choisi Paris

- L'exceptionnelle situation du site actuel, Porte d'Auteuil, au cœur de Paris.
- Un site de 14 hectares en configuration tournoi, agrandi de 60% par rapport au stade actuel.
- Un tournoi urbain bénéficiant d'un environnement de prestige.
- Une dimension historique unique, au sein même du site d'origine du tournoi.
- Une unité de lieu sur le quartier de la Porte d'Auteuil, pour l'ensemble des activités de la FFT.
- L'utilisation d'infrastructures déjà existantes.
- 35 courts dédiés à l'organisation du tournoi.
- Un court central « couvrable », repensé et modernisé dès 2016.
- L'utilisation partielle et temporaire – le temps de la quinzaine – du poumon vert que constituent les jardins des Serres d'Auteuil.
- Une insertion harmonieuse dans le quartier de la Porte d'Auteuil.
- L'atout « Paris » : une image forte.
- Un engagement fort des élus parisiens (vœu adopté avec 141 voix favorables, contre seulement 12 votes négatifs, au Conseil de Paris du 14 décembre 2010).
- Une faisabilité juridique incontestable.
- Un investissement maîtrisé.
- Des recettes de relations publiques et de partenariat assurées.
- Un modèle économique performant et sécurisé pour la FFT et les Ligues.
- Un dossier moins coûteux que les projets de relocalisation.
- Une convention de très longue durée (99 ans) jusqu'en 2110.
- Un loyer « modéré et raisonnable » à hauteur de 3 millions d'euros jusqu'à la livraison du stade optimisé, puis d'environ 6 à 7 millions d'euros par la suite.
- Un choix hautement qualitatif, stratégique, à contre-courant du gigantisme ambiant.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



- Une garantie d'emprunt assurée à 50% par la Ville de Paris.
- Une subvention de 20 millions d'euros apportée par la Ville de Paris.
- La possibilité d'organiser des sessions de soirée.
- Une accessibilité optimale à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.
- Une capacité d'accueil de 55 000 personnes au quotidien (40 000 / session de jour – 15 000 / session de soirée).
- Les structures d'accueil hôtelières de Paris.
- Une nouvelle dynamique.
- L'accentuation de la dimension paysagère et culturelle du stade.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Le scénario d'implantation

Le projet pensé et conçu par la Fédération Française de Tennis, en étroite collaboration avec la Ville de Paris, entraînera un réaménagement complet du site et une organisation sportive nouvelle des Internationaux de France (35 courts extérieurs en terre battue) sur une superficie de 14 hectares en configuration tournoi. L'ensemble des activités de la FFT (tournoi et hors) sera regroupé sur un périmètre restreint dans le quartier de la Porte d'Auteuil.

Symbolique du nouveau Roland-Garros, le court Philippe-Chatrier sera entièrement repensé dans sa conception. S'il conservera sa capacité actuelle de 15 000 places, son réaménagement intérieur garantira un confort accru à l'ensemble des populations, et notamment au public, en investissant les angles (ouverts aujourd'hui), en offrant une nouvelle continuité « curviligne » aux tribunes et en proposant davantage de sièges bas au grand public.



La nouvelle place des Mousquetaires et le futur court Philippe-Chatrier



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Plus 5 000 m² de nouveaux espaces seront dédiés à l'accueil des joueurs. Le « Chatrier » sera modernisé dans son intégralité, et équipé d'un toit rétractable qui assurera la continuité du jeu en cas d'intempéries. Cet équipement, de conception mécanique simple et fiable, offrira également la possibilité d'organiser des sessions de soirée dans des conditions de confort optimales.

A proximité, le court n°1 sera détruit pour faire place à la réalisation d'une vaste esplanade d'environ un hectare. Les spectateurs trouveront sur la nouvelle Place des Mousquetaires, arborée, aérée, totalement ouverte avec une vue directe sur le court Philippe-Chatrier, un espace de détente, convivial, où il sera possible de se restaurer ou de regarder des matches sur écran géant.



Le nouveau court du jardin des Serres d'Auteuil



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Pour remplacer le court n°1, le troisième du stade en termes de capacité, un nouveau court de 5 000 places verra le jour dans la partie technique du jardin des Serres d'Auteuil. Totalement intégré dans son environnement, cet équipement semi-enterré proposera un concept inédit de structures vitrées continues, abritant sur 1 700 m² une partie des collections du jardin des Serres et formant un auvent pour les spectateurs des tribunes hautes. Un promenoir entre tribunes hautes et basses offrira une vue directe sur les collections de plantes. L'allée des Serres reliera le stade « historique » au nouveau court, en proposant de nombreux services au public (restauration, commerces, information...) dans les bâtiments en meulières.

Dans la réflexion d'ensemble de réorganisation du stade, le restaurant « Le Roland-Garros » sera déplacé et prendra place à l'angle de l'avenue Gordon-Bennett et du boulevard d'Auteuil, en utilisant l'actuel Pavillon d'octroi.

Au Nord du stade (côté Bois de Boulogne), un nouveau centre de presse « high-tech » sera construit en lieu et place de l'actuel Centre National d'Entraînement. Il sera surplombé par un restaurant panoramique qui offrira une vue imprenable sur l'ensemble du site, la ville de Paris et de ses environs.



L'allée des Serres reliant le stade historique au nouveau court du jardin des Serres



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



A l'extrême pointe Ouest du stade, les courts extérieurs en dur et le double gymnase du Fonds des Princes, actuellement utilisés par la Ville de Paris, seront remplacés par de nouveaux courts en terre battue, dont un « show court » de 2 000 places.

Enfin, le Centre National d'Entraînement supprimé au niveau de la Porte Marcel-Bernard sera reconstruit sur le site du stade Georges-Hébert. Ce nouvel outil aura pour vocation de former les champions de demain. Sur une surface proche de deux hectares, le nouveau CNE accueillera notamment sept courts couverts en dur, trois ou quatre terrains extérieurs également en dur, une capacité d'hébergement pour environ quarante stagiaires, un centre médical, des salles d'échauffement, de musculation, etc.

Même si les différents sites affectés au tournoi de Roland-Garros et à la vie fédérale ne seront pas contigus (stade historique, stade Georges-Hébert pour le CNE, stade Jean-Bouin pour les courts d'entraînement), cette discontinuité sera fortement atténuée par une organisation de la circulation réinventée aux abords de Roland-Garros.

En période tournoi, l'avenue Gordon-Bennett sera privatisée et fera complètement partie intégrante du nouveau stade.

Dans cette nouvelle configuration, il sera possible d'accéder au stade par de nouvelles entrées, et notamment de la Porte d'Auteuil (proche des transports en commun), via le Jardin des Serres d'Auteuil.



La nouvelle esplanade de la Place des Mousquetaires, vue du court Philippe-Chatrier



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



L'accessibilité

A l'heure actuelle, de par sa situation géographique au cœur de Paris intra-muros, le stade de la Porte d'Auteuil jouit d'une accessibilité optimale à l'échelle internationale, nationale et francilienne.

Au niveau international, les aéroports de Roissy – Charles de Gaulle, Orly, et du Bourget (voyages d'affaires), qui offrent à la capitale une desserte de tout premier plan, sont très facilement accessibles depuis le stade (moins d'une demi-heure).

Celui-ci bénéficie également d'une accessibilité nationale et internationale sans précédent grâce aux nombreuses gares parisiennes (Montparnasse, Lyon, Saint-Lazare, Est, Nord, Austerlitz), toutes situées à moins de dix kilomètres de Roland-Garros.

Enfin, à l'échelle francilienne, le stade de la Porte d'Auteuil est particulièrement bien desservi par un réseau de transport en commun très dense, et qui sera encore enrichi à l'heure du Grand Paris.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

2 lignes de métro

-  **Ligne 9** : Mairie de Montreuil / Pont de Sèvres (stations Michel-Ange Auteuil ou Porte de Saint-Cloud).
-  **Ligne 10** : Gare d'Austerlitz / Boulogne (station Porte d'Auteuil)

11 lignes de bus

-  **Ligne 22** : Opéra / Porte de Saint-Cloud (arrêt : terminus)
-  **Ligne 32** : Gare de l'Est / Porte d'Auteuil (arrêt : terminus)
-  **Ligne 52** : Opéra / Parc de Saint-Cloud (arrêts : Porte d'Auteuil ou la Tourelle)
-  **Ligne 62** : Bibliothèque François-Mitterrand / Porte de Saint-Cloud (arrêt : terminus)
-  **Ligne 72** : Hôtel de Ville / Parc de Saint-Cloud (arrêt : la Tourelle)
-  **Ligne 123** : Porte d'Auteuil / Mairie d'Issy (arrêt : Stade Roland-Garros ou Rue des Pins)
-  **Ligne 175** : Gabriel Péri - Asnières-Gennevilliers / Porte de Saint-Cloud (arrêt : terminus)
-  **Ligne 189** : Clamart - Georges Pompidou / Porte de Saint-Cloud (arrêt : terminus)



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



- **Ligne 241** : Rueil-Malmaison RER / Porte d'Auteuil (arrêt : Suzanne-Lenglen)
- **Ligne 289** : Clamart - Cité de la Plaine / Porte de Saint-Cloud (arrêt : terminus)
- **PC 1** : Petite Ceinture – Porte de Champerret / Pont du Garigliano (arrêts : Porte d'Auteuil, Porte Molitor ou Porte de Saint-Cloud)

8 stations de Vélib' (+ 1 provisoire) à proximité immédiate

EN VOITURE

- **Accès autoroutier (A13) et périphérique à proximité immédiate**
- **Plus de 2 000 places de parking aux abords du stade**
- **Des navettes gratuites**

Un service gratuit de navettes assure durant toute la compétition la liaison entre les différents parkings, les Portes d'Auteuil et de Saint-Cloud, les bouches de métro et les entrées du stade.

LES PROJETS

- **La prolongation du Tramway depuis le Pont du Garigliano jusqu'à la Porte d'Auteuil**
- **7 stations Autolib' à proximité immédiate du stade**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Le calendrier prévisionnel

- Lancement de la révision du PLU simplifié lors de la prochaine séance du Conseil de Paris.
- Livraison du nouveau Centre National d'Entraînement sur le site du stade Georges-Hébert (2013).
- Livraison du nouveau Centre des médias (Internationaux de France 2014).
- Livraison du nouveau court de 5 000 places du Jardin des Serres d'Auteuil (Internationaux de France 2014).
- Aménagements du Fond des Princes, avec notamment la construction d'un nouveau « Show court » de 2 000 places (Internationaux de France 2015).
- Livraison du nouveau court Philippe-Chatrier, équipé de son toit rétractable (Internationaux de France 2016). Les travaux du court Philippe-Chatrier seront étalés sur deux ans.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Le plan de financement

Régime du foncier

- Convention d'occupation d'une durée de 99 ans sans droits réels
- Superficie du site : 14 ha en configuration « tournoi » ; 10 ha durant le reste de l'année

Montant total du projet *

- 273 M €**

* Projet prévoyant un court au toit rétractable

** Valeur estimée du projet en 2015

Financement

- | | |
|----------------------------------|---------|
| ■ Fonds propres | 85 M € |
| ■ Subvention publiques attendues | 40 M € |
| ■ Emprunt | 148 M € |

Annuité d'emprunt : 9,9 M € (durée 25 ans)



Le comparatif avec les autres Grands Chelems

Open d'Australie

- Superficie actuelle : 20 hectares
- Installations : 24 courts, dont 2 centraux de 15 000 et 10 000 au toit rétractable
- Situé à proximité du centre de Melbourne : Flinders Street Station – 2,5 km

Roland-Garros – Paris (2016)

- Superficie : 14 hectares
- Installations : 35 courts, dont 2 centraux de 15 000 (au toit rétractable) et 10 000 places
- Situé dans Paris intra-muros : Tour Eiffel – 4 km

Wimbledon

- Superficie actuelle : 20 hectares
- Installations : 18 courts, dont 2 centraux de 15 000 (au toit rétractable) et 10 000 places
- Distance de l'hyper centre : Trafalgar Square – 10 km
- Accessibilité : 25 mn en voiture ; 45 mn en transport collectif

US Open

- Superficie actuelle : 14 hectares
- Installations : 25 courts, dont 2 centraux de 23 000 et 8 000 places
- Distance de l'hyper centre : Manhattan Midtown – 13 km
- Accessibilité : 35 mn en voiture ; 40 mn en transport collectif



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Les chiffres clés

- Superficie du site : **14 hectares** (60% de superficie en plus par rapport au stade actuel)
- Date de construction du stade : **1928**
- Capacité du site : **55 000** spectateurs au quotidien (40 000 / session jour – 15 000 / session nuit)
- Nombre de courts sur le site « historique »: **18 courts** (17 + le court du jardin des Serres d'Auteuil) dont :
 - 1 central de 15 000 places au toit rétractable
 - 1 central bis de 10 000 places
 - 1 troisième court d'une capacité de 5 000 places
- Nombre total de courts dédiés à l'organisation du tournoi : **35 courts** en terre battue (18 sur le site historique [17 + le court du jardin des Serres d'Auteuil]) ; 13 au stade Jean-Bouin ; 4 au Petit Jean-Bouin)
- Le Centre National d'Entraînement sur presque 2 hectares au stade Georges-Hébert
- Nombre de spectateurs envisagés au terme du plan de modernisation du stade : **550 000 / an**
- Montant global du projet : **273 millions d'euros**
- Montant de la subvention de la Ville de Paris consacrée au projet de développement du stade : **20 millions d'euros**
- Date de début des travaux : **2011**
- Durée de la convention : **99 ans** jusqu'en... 2110 !
- Montant annuel de la redevance : 3 millions d'euros jusqu'à la livraison du stade optimisé ; puis de 6 à 7 millions d'euros en fonction du chiffre d'affaires du tournoi
- Distance du site par rapport à la Tour Eiffel : 4 kilomètres



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Les contacts

Fédération Française de Tennis

Département Presse

Elisabeth BAYLIS

Attachée de presse Corporate

Tél. : 01 47 43 51 31 – 06 72 16 39 86 – ebaylis@fft.fr

Emmanuelle LEONETTI

Attachée de presse

Tél. : 01 47 43 51 55 – 06 86 20 02 21 – mleonetti@fft.fr

Christophe PROUST

Responsable du Département

Tél. : 01 47 43 48 06 – 06 21 60 32 69 – cproust@fft.fr

Mairie de Paris

Service de presse

Gaspard GANTZER

Conseiller du maire chargé des relations avec la presse et de la communication / chef du service de presse

Tél. : 01 42 76 49 61 – 06 60 58 45 90 – gaspard.gantzer@paris.fr

Stéphanie VERON

Adjointe au chef du service de presse

Tél. : 01 42 76 49 61 – 06 33 03 85 73 – stephanie.veron@paris.fr

Krystel LESSARD

Attachée de presse en charge du sport et de l'urbanisme

Tél. : 01 42 76 49 61 – 06 07 59 94 45 – krystel.lessard@paris.fr



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS